

Info Frethun Bulletin trimestriel

Janvier 2024

Ma Ville agit, Frethun avance !



Chers Fréthunoises, Chers Fréthunois,
2023 restera une année compliquée, avec la Covid-19 toujours présente, une guerre en Ukraine qui se poursuit, le déclenchement des hostilités au Proche-Orient et un contexte économique en France qui impacte de plus en plus le pouvoir d'achat des ménages. Notre pays reste hélas sous tension, avec des incivilités croissantes, des valeurs de la République bafouées. Depuis 2020, nous avons enchaîné crise sanitaire, crise économique mais aussi crise climatique. Cette dernière est de plus en plus visible mais aussi de plus en plus préoccupante. Et malgré cette situation particulière, les projets communaux continuent d'avancer. Ces crises successives n'ont pas démobilisé notre énergie et notre volonté d'aller de l'avant. Notre village a de très beaux atouts, ses finances sont saines et il peut compter sur un réseau d'acteurs économiques et associatifs engagés. Aussi, les Fréthunoises et Fréthunois peuvent compter sur chacun de nous pour servir et agir avec dévouement, disponibilité et écoute. Frethun est un « village où il fait bon vivre » comme j'aime à le dire et nous avons tout fait pour lui conserver son équilibre naturel, l'harmonie entre la vie rurale et un développement dynamique. Nous souhaitons continuer en ce sens et faire de notre cadre de vie un capital naturel unique pour toutes les générations. Nous renforcerons toutes les actions rendant notre commune encore plus chaleureuse, avec une attention en direction des familles, des plus jeunes, de nos aînés et des plus fragiles. Bonne lecture à tous et surtout bonne et heureuse année 2024 !!!!!

Le Maire, Guy Heddebaux

Espaces verts – Plantations d'arbres

Le service Espaces Verts a procédé à la plantations d'arbres et arbustes le long du chemin piétonnier de la Creuse. Prochaimement ce sera au talus du parking arrière la gare TGV d'être végétalisé....



Réhabilitation de l'éclairage public en LED – phase 2



La phase 2 de réhabilitation de l'éclairage public par des ampoules à LED avec détection, réalisée par l'entreprise SATELEC, s'est achevée. Les leds permettent effectivement à la fois de remplacer les lampes énergivores et de moduler l'éclairage en fonction des usages. La phase 3 de cette réhabilitation débutera au 1^{er} trimestre 2024 et concernera le secteur situé entre l'entrée du village et la résidence Catherine Fournier et le secteur de Prairies.

Tri et collecte des Bio déchets : pas de changement en 2024

1) Aucun changement pour la collecte des bacs marrons au 1er janvier prochain

Les biodéchets font l'objet d'une collecte séparée dans l'agglomération Grand Calais Terres & Mers via les bacs marrons. Cette collecte séparée, déployée dès 1999 sur Calais, confère à notre agglomération un statut de précurseur puisqu'elle permet de répondre, d'ores et déjà, à l'évolution réglementaire prévue au 31 décembre 2023 : à cette date, « tous les producteurs ou détenteurs de biodéchets, y compris les collectivités territoriales, doivent mettre en place un tri à la source de ces biodéchets et :

- soit une valorisation sur place ;
- soit une collecte séparée des biodéchets pour en permettre la valorisation et, notamment, favoriser un usage au sol de qualité élevée ».

Au 1er janvier 2024, il n'y aura donc aucun changement sur notre territoire : la collecte des bacs marrons (bacs biodéchets) se poursuit, selon les modalités habituelles, sur les 14 communes de l'agglomération Grand Calais. Ces déchets continueront d'être acheminés au Centre de Valorisation Organique du SEVADEC pour y être transformés en électricité verte, en biogaz et en compost.

2) Pas de mise en place de composteur

En 2022, le Centre de Valorisation Organique du SEVADEC a traité 22 873,15 tonnes de biodéchets permettant ainsi de produire :

- 7 653 tonnes de compost
- 2 685 139 Nm3 de biogaz
- 4 509 398 kWh d'électricité

35% de ces biodéchets étaient issus des bacs marrons collectés dans l'agglomération. S'étant engagée à approvisionner en biodéchets le Centre de Valorisation Organique du SEVADEC, la communauté d'agglomération Grand Calais ne proposera pas un déploiement massif de composteurs afin de ne pas détourner ce gisement important de déchets.

3) Bac biodéchets : consignes et bonnes pratiques

Le bac biodéchets peut contenir :

- les restes alimentaires (épluchures, coquilles d'œufs, marc de café,...) SAUF les coquillages et crustacés, en vrac dans le bac ou emballés dans du papier journal ou des sacs en papier.
- les cotons sanitaires (essuie-tout, papier absorbant, mouchoirs). Attention : couches et lingettes sont à placer dans le bac ordures ménagères
- les cartonnettes dites souples type boîtes à pizza, à burger
- les déchets verts (tontes et petits branchages) avec parcimonie et sans surcharge ou dépassement



Mise en service des Bornes de recharge pour véhicules électriques



En choisissant la mobilité électrique, la commune agit pour améliorer la qualité de l'air, réduire les émissions de gaz à effet de serre et la pollution sonore liées au transport sur son territoire. Ce choix s'inscrit également dans une démarche plus globale pour déployer des modes de transport alternatifs comme l'autopartage en

véhicule électrique. Les deux bornes de recharge pour véhicules électriques sont en service sur le côté du gymnase en direction du chemin piétonnier. Le rechargement des véhicules se fait via l'application FRESHMILE.

Vous habitez Frethun et vous disposez d'un véhicule électrique : faites le nous savoir par mail mairie.frethun@orange.fr, la municipalité vous offrira une carte de rechargement afin de tester ces bornes....

Interdiction de stationner sur les emplacements de recharges des véhicules électriques

Un emplacement public dédié à la recharge d'une voiture électrique est une place de stationnement réservée. Il est donc interdit aux autres usagers de la route (y compris les véhicules électriques non branchés) d'y stationner ([l'article R417-10 du Code de la route](#)). En cas de non-respect de la réglementation, l'automobiliste peut se voir sanctionner d'une amende de seconde classe d'un montant forfaitaire de 35 €. Il risque aussi l'enlèvement de son véhicule par la fourrière... Et les frais qui vont avec ! Merci par avance de votre civisme !



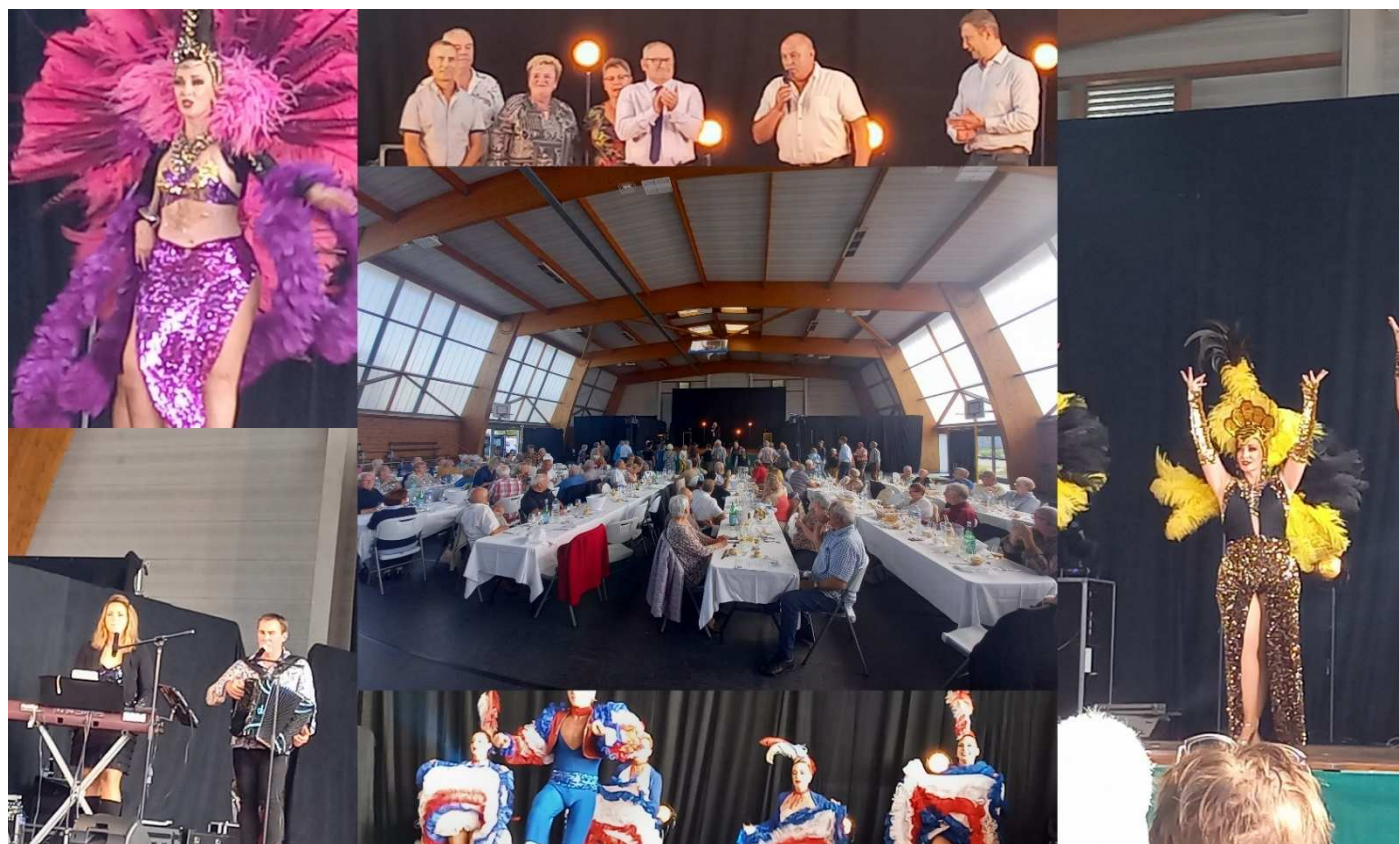
Réfection de l'enrobé de la voirie annexe à la RD215



Suite aux inondations du 16 janvier 2023, la RD 215 a subi de gros dégâts et la route communal jouxtant cette RD et menant au commerce Français en a subi également. La chaussée ayant été déformée, la commune a réhabilité cette portion de route communale sur 416m² environ. Ces travaux ont été financés à 50% par le Département via le FARDA.

Repas spectacle des aînés

Cette année encore la municipalité a offert aux aînés de 65 ans et plus un repas spectacle digne des plus grands cabarets sur Frethun ! Plus de 120 aînés, y compris des résidents des Coquelicots, ont goûté au bonheur de se retrouver et ont profité d'un show où se sont mêlés chansons, danses, cabarets, plumes, strass et paillettes, accompagné d'un succulent repas concocté par le Traiteur « Au Colombier ».



Halloween à Frethun

Un très long cortège de petits monstres à défilé le soir d'halloween à Frethun, organisé par les associations Freth'Run et Football Club de Frethun. La journée a débuté à 15h par des activités ludiques dont du maquillage et des jeux anciens. Une centaine de lanternes ont été offertes aux enfants. La veillée d'Halloween a rassemblé plus de 230 participants, tous âges confondus. Les enfants qui accompagnaient leurs parents, ont pu sonner aux portes des habitations pour obtenir un bonbon ou jeter un sort !!!!!!!



Départ à la retraite



Le traditionnel pot de Noël des agents de la mairie au cours duquel le Maire a remercié tous les agents municipaux pour leur implication et leur sens du service public a été aussi l'occasion de célébrer le départ à la retraite de notre ATSEM Brigitte.

« Au 31 janvier 2024, au jour officiel de votre retraite, votre ancienneté sera très exactement de 41 ans 3 mois et 30 jours. Même avec une année scolaire aussi courte soit-elle, cela fait tout de même près de 7 350 jours de classe ! » souligne le Maire Guy Heddebaut. Après 35 années aux côtés de tous petits de l'école maternelle, l'heure de la retraite a enfin sonné.

« Brigitte, je voulais vous remercier sincèrement, au nom de la commune mais en mon nom personnel, de cet engagement et de ces valeurs transmises au fil des années. Qu'elles aient été longues ou courtes, difficiles ou plus faciles, je souhaite que les journées qui viennent vous permettent de prendre le temps de vivre au rythme que vous aurez choisi, de prendre le temps qui vous manquait jusque-là pour voyager, se reposer, profiter de vos petits-enfants, etc... On dit que nul n'est irremplaçable, mais vous aller nous manquer... »

Bonne retraite Brigitte !!!!

Commémoration du 11 Novembre



La population fréthunoise s'est déplacée en nombre pour assister à la commémoration du 11 Novembre 2023. Entouré des élus et agents de la commune, le Maire a accueilli le cortège venu honorer les combattants. La cérémonie a été marquée par la participation de nombreux écoliers de Fréthun qui ont interprété la Marseillaise.



Cérémonie en Hommage à Mme Catherine Fournier



Le 7 décembre 2023 Frethun commémorait le 2^{ème} anniversaire de la mort de Catherine Fournier, Maire de la commune de Frethun de 1995 à 2017. Entouré par les agents et élus municipaux, le maire a rappelé que sa très grande amie Catherine avait fait beaucoup pour les Fréthunois. Il a ensuite déposé une gerbe sur sa tombe après avoir observé une minute de silence.



Collecte des denrées alimentaires



Comme chaque année les élus de la commune se sont mobilisés pour collecter des denrées alimentaires. La générosité des Fréthunois a cette année encore été remarquable puisque les élus ont récolté plus de **420kg** pour les plus démunis.

UN GRAND MERCI A VOUS !!!!!



Colis de Noel des aînés

Comme chaque année, les résidents de la commune âgés de 70 ans et plus se sont vu offrir le traditionnel colis de fin d'année. Cet évènement très apprécié et attendu de nos 180 aînés s'est déroulé le samedi 23 Décembre 2023. Les colis préparés la veille et distribués par les élus étaient constitués d'un repas traiteur, de vins, de bière, de champagne, d'une pintade, de saumon, de foie gras, de chocolats, d'une buche pâtissière, de pain d'épices, d'une brioche, d'une jacinthe, et d'un bon d'achat de 30€ au Café de la Gare pour un repas sur place ou à emporter... d'une valeur totale de plus de 150 € !



Une Noel féérique à Frethun

Cette année encore, la municipalité a souhaité que Noel soit encore plus magique... Le Grand Sapin a été installé au milieu du village du Père Noel situé en face de la mairie sur le parking du gymnase. Les agents du Service Technique et Espaces Verts ont œuvré pendant plusieurs semaines et ont rivalisé d'ingéniosité pour décorer ce village : bonhommes de neige, ours polaire, rennes, énormes cadeaux, traineau tiré par les rennes et conduit par le Père Noel ont pris place sur un parterre blanc comme neige, sans oublier la boîte aux lettres du père Noel qui a connu un grand succès encore cette année ! Le père Noel s'est attelé à répondre à tous les enfants « sages ». Ces illuminations toujours plus féériques ont ravi les yeux des plus grands et des petits...



La fête des Noel des écoles

Les parents, grands-parents et grands frères et sœurs se sont réunis au gymnase de Frethun le mardi 19 Décembre pour venir applaudir les 180 enfants des écoles de Frethun. Les petits ont dansé, les grands ont chanté tous ensemble et le père Noël a brillé parmi tout ce petit monde. Des artisans et créateurs locaux étaient présents, permettant au public de réaliser quelques emplettes avant le spectacle « Il était une fois Poppy aux pays des rêves » offert par la Municipalité. Un grand merci à l'APE pour avoir fait de ce moment un moment magique !!!!



Vie scolaire...

St Nicolas est, comme à l'accoutumée, passé par Frethun en cette fin d'année. Ne voulant déranger les 116 élèves de l'école primaire qui avaient beaucoup de travail à l'école, il leur a discrètement déposé sous le pied du sapin de Noël de l'école des friandises pour chacun. Il s'est ensuite dirigé avec son âne Pépète vers l'école maternelle où il a rencontré les 63 élèves et leur a offert à eux aussi des chocolats et une brioche. Pépète a quant à elle été gâtée en carottes ! Il a terminé sa tournée pas les enfants de la crèche de Frethun. Merci St Nicolas !



Les maternelles ont fêté Halloween à l'école puis ont bien décoré leur sapin de Noël et sont allés déposer leur lettre au père Noël dans la boîte aux lettres du village du père Noël.



Vie scolaire...suite

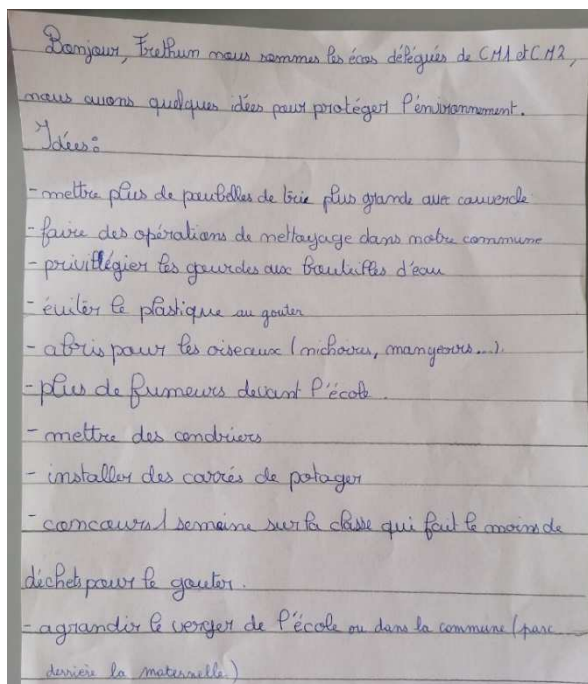
Les élèves de l'école primaire sont tous allés au cirque Calais Générosité et ont pu rencontrer Maxime Beaumont, sportif de haut niveau qui participera aux JO 2024 et certains d'entre eux ont participé à d'autres sorties :

- Les CP sont allés à l'école des Langues
- Les CE1 sont allés visiter les archives de Calais et à l'école des Langues



Vie scolaire...suite et fin

Ils ont également procédé à l'élection des Eco délégués : Anouk Ghys et Lenaic Dubail en CM1 ont été élus. Ils épaulent Emma Quiquet et Gabriel Lesage en CM2. Ces derniers souhaitent vous sensibiliser sur leurs rôles
« Des éco-délégués ce sont des élèves élus par les autres élèves de l'école qui les représentent lors des réunions pour le label éco-école. Ils proposent de mettre en place des projets liés au développement durable de leur école, par exemple :



Emma et Gabriel & Anouk et Lenaic, éco-délégués

Garderie le Mercredi



LES MERCREDIS RÉCRÉATIFS !

A partir du 9 Janvier 2024, tous les mercredis hors vacances scolaires pour les enfants de Fréthun de 3 à 12 ans ou fréquentant les écoles de Fréthun de la Petite Section jusqu'en CM2.

- Journée complète avec repas cantine de 7h30 à 18h30 - Tarif 12 €
- Journée complète sans repas cantine de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30 - Tarif 10 €
- Journée complète avec repas PAI de 7h30 à 18h30 - Tarif 10 €
- Demi-journée de 7h30 à 12h00 ou de 13h30 à 18h30 - Tarif 6 €

Inscriptions et réservations sur le portail Famille Cityviz jusqu'au jeudi précédent 16h00

- Votre enfant est déjà inscrit sur le portail famille CITYVIZ : vous n'avez qu'à l'inscrire à l'activité GARDERIE MERCREDI de votre choix (aller sur profil de l'enfant – puis sur ses réservations – puis inscrire à une activité – choisir la ou les activités) et compléter le dossier en ligne
- Votre enfant n'est pas inscrit sur le portail famille CITYVIZ : envoyer par mail à mairie.frethun@orange.fr les nom, prénom et date de naissance de votre enfant ainsi que votre adresse mail afin que nous puissions vous envoyer le lien de connexion au portail. Une fois votre dossier validé vous pourrez inscrire votre enfant à l'activité GARDERIE MERCREDI.

Suite au sondage réalisé auprès des parents des élèves des écoles de Fréthun, le conseil municipal a décidé de la création d'un nouveau service de Garderie/Cantine le MERCREDI (hors vacances scolaires et hors jours fériés) à compter du Mercredi 10 Janvier 2024.

TARIFS	TARIFS
Journée complète avec cantine de 7h30 à 18h30	12 €
Journée complète sans cantine de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30	10 €
Journée complète avec repas PAI de 7h30 à 18h30	10 €
Demi-journée de 7h30 à 12h00 ou de 13h30 à 18h30	6 €

Inscriptions et réservations sur le portail Famille Cityviz jusqu'au jeudi précédent 16h00. Pour plus de renseignements contactez la mairie.



Vie périscolaire en cantine et en garderie

Que ce soit en garderie ou en cantine, nos petits fréthunois passent de très bons moments en dehors de l'école. Ils ont fêté Halloween, ont fêté l'anniversaire d'Ethan et de Jules en maternelle, sont allés déposer leur lettre au père Noël dans la boîte aux lettres du village de Noël, et ont fêté tous ensemble Noël à la garderie maternelle où le Père Noël est venu leur rendre visite.



Bonnes pratiques

Nous avons la chance de vivre dans la magnifique commune de Fréthun. Parce que le monde évolue vite, nous devons nous assurer que nos habitudes, nos réflexes, nos gestes soient en adéquation avec le respect d'autrui, de l'environnement et de la loi.



Quand on est propriétaire d'un chien, on a des devoirs envers lui et la communauté. On doit répondre aux besoins de l'animal, mais aussi éviter les accidents et autres interactions dangereuses avec autrui. Nous vous recommandons de promener votre chien dans la rue **AVEC UNE LAISSE** et d'éviter autant que possible de circuler près des axes fréquentés par les piétons, les cyclistes ou le bétail, ainsi que dans les zones de promenade familiales et notamment près des écoles



Munissez-vous de sacs pour ramasser les excréments de vos animaux domestiques, respectez la propreté de la voie publique et ces chemins piétonniers ! Des **canisettes** (poubelles pour crottes de chien) disposant de sachets ont été installées à plusieurs endroits sur la commune.



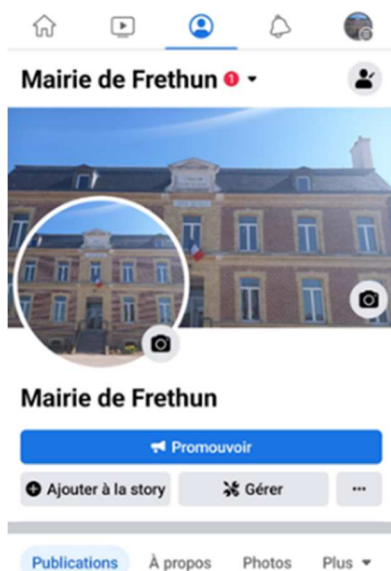
Les animaux de compagnie sont considérés comme des « êtres vivants doués de sensibilité ». De trop nombreux cas d'empoisonnement ou de disparition de chats nous ont signalés ces dernières semaines. Nous vous rappelons que tout empoisonnement ou acte de cruauté est une atteinte volontaire à la vie de l'animal, qui est réprimé par l'article R655-1 du Code Pénal : « Le fait, sans nécessité, publiquement ou non, de donner la mort à un animal domestique, ou apprivoisé ou tenu en captivité est puni d'une amende 1500 euros ». En cas de récidive, le montant de l'amende est doublé. Dans l'un de ces cas, une plainte doit être déposée, en prenant soin au préalable de demander à un vétérinaire de réaliser un rapport expliquant la nature et les causes du décès de l'animal.

Vous emménagez sur Fréthun



Où vous déménagez de Fréthun ? Que vous soyez propriétaire ou locataire, n'oubliez pas de nous le signaler en mairie afin de mettre les registres municipaux à jour. En venant vous faire connaître en mairie vous serez invité à participer la cérémonie de « bienvenue aux nouveaux arrivants » qui a lieu une fois par an au Printemps.

Facebook Mairie de Fréthun



Afin d'être informé en temps réel des dernières actualités, des évènements à venir ou même des travaux en cours sur la commune, retrouvez-nous sur le Facebook officiel de la Mairie de Fréthun ou via le QR Code ci-dessous ou sur

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100089848924982>



Du coté des Associations



Les sections Fitness – Qi Gong du Bâton, Section Théâtre et Section Danse de l'Association
OMNISPORTS ET LOISIRS DE FRETUN

Du côté des Associations (suite)

Nos petits footeux ont fêté Noël tous ensemble lors d'un goûter organisé par le FC Fréthun



L'association **Maquette Opale Club** organisera avec le soutien de la commune de Fréthun, sa 6ème exposition concours.

6^e salon concours de modélisme de Fréthun

7 et 8 septembre 2024
de 14h à 18h le samedi
de 9h à 18h le dimanche

Salle omnisport
René Hochart, Fréthun
(près de Calais)

ENTREE LIBRE
restauration sur place

Contact : 03 21 36 19 63 maurice.coudeville@outlook.fr

Elle aura lieu au gymnase René Hochart les 7 et 8 septembre 2024. Plus d'une cinquantaine de clubs français et étrangers participeront à cette manifestation et présenteront leurs dernières œuvres, fruits de notre passion commune, le maquettisme sous toutes ses formes.

L'entrée sera libre.

Venez nombreux !!!!



Etat Civil

Sur le 4^{ème} Trimestre de l'année 2023, ont été enregistrés à l'Etat civil de la commune de Frethun :



Naissances	5	dont	Clara DUCROCQ, née le 17 Novembre 2023
			Thao AMIARD né le 30 Novembre 2023
			Théa CARPENTIER, née le 10 Décembre 2023
			Lucien TOULOTTE, né le 13 Décembre 2023
			Lizzy CLOUET, née le 14 Décembre 2023
Baptêmes	0		
Pacs	1	dont	Ophélie DELOSIERES et Martin PETIPRE, le 24 Novembre 2023
Mariages	0		
Décès	1		Marguerite COEUGNIET, née BEAUMONT, décédée le 10 Octobre 2023



Ophélie DELOSIERES & Martin PETIPRE,
PACS du 24/11/2023

Félicitations!

Infos et travaux à venir



La municipalité a offert 2 agendas Fréthun par foyer. Ce cadeau de bonne année a été distribué dans les boîtes aux lettres pendant les vacances de Noël. Si vous ne les avez pas eus, contactez-nous en mairie.



La Municipalité a décidé d'organiser le séjour à la neige 2024 « Sky et Husky » pour les 10/11 ans à Saint-Joire-en Faucigny en Haute Savoie du 24 Février au 02 Mars 2024. Vingt-sept enfants y sont inscrits cette année !



Pour les riverains de la Zone de stationnement réglementée dite « Zone Bleue », n'oubliez pas de demander le renouvellement de votre carte de Stationnement en mairie pour 2024. Pour ce faire merci de nous joindre une demande de renouvellement papier en mairie ou par mail à mairie.frethun@orange.fr accompagnée d'un justificatif de domicile du demandeur datant de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité et du certificat d'immatriculation du véhicule pour lequel vous sollicitez d'autorisation de stationnement si ces deniers sont différents de la 1^{ère} demande.

A noter dans vos agendas



De nombreux événements seront organisés prochainement sur la commune, entre autres....

La Chasse aux œufs de Pâques le Lundi 1^{er} Avril 2024 à 10h30 dans le parc derrière l'école maternelle



A noter dans vos agendas (suite)

Le Spectacle de l'Association Omnisports et Loisirs de Frethun et du groupe de Twirling/Danse
Le Samedi 30 Mars 2024 à 20h au gymnase de Frethun

L'association omnisports et loisirs de Frethun
Le groupe de Twirling/danse de Tiphaine
Présentent leur nouveau spectacle

Ne partez pas

RENDEZ-VOUS À 20H LE SAMEDI 30 MARS
GYMNASE RENE HOCHART DE FRETHUN

 **BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE**

 **TARIFS**
8€ adultes
4€ enfants de 3 à 10 ans

Le groupe de danse de Frethun
Le groupe coaddiction de Calais
Le groupe rêve & féerie de Coquelles
Le groupe de chanteurs : GERALD, JOACHIM, AURORE, LAURA, APOLLINE ET JENNIFER

RESERVATION
06 48 45 35 53 ou
06 06 88 59 41

CONCEPTION
ELSA PERRON
07.87.29.99.57

The poster features a vibrant illustration of four dancers in various poses on a stage, with silhouettes of audience members' hands raised in the foreground. The background is a deep purple with light rays and falling confetti.

VENEZ NOMBREUX

Toute l'équipe municipale vous souhaite une très belle année



Nous espérons vous voir participer en nombre à toutes nos festivités en 2024!

A très Bientôt !

L'Equipe Municipale



Le Conseil Municipal se réunit au moins une fois par trimestre.
La liste des délibérations est affichée en mairie et sur le site internet www.frethun.fr
rubrique *Vie Municipale – Le Conseil Municipal*.
Mairie de Frethun – 67 rue de la Mairie – 62185 Frethun
☎ 03 21 85 28 65 – mairie.frethun@orange.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Directeur de publication : Guy Heddebaut / Conception, photos et illustrations : Céline Guilbert /
Impression : Imprimerie Cache Balinghem en 580 exemplaires

